



## **PARLEMENT DU BOTSWANA**

### **SADC-PF**

### **RAPPORT À LA 57E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA 56E SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

***(15 minutes)***

## **RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

La 56e session de l'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC s'est tenue à Livingstone, République de Zambie du 8 au 14 décembre 2024 sous le thème « **TIRER PARTI DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION POUR DES PARLEMENTS INTELLIGENTS, INCLUSIFS ET RÉACTIFS DANS LA RÉGION DE LA SADC** ».

À l'issue de la séance plénière, des résolutions ont été adoptées pour permettre aux parlements membres de suivre les progrès réalisés sur les différents sujets clés abordés. Le Botswana reconnaît que ces résolutions servent de feuille de route à l'engagement et à l'action parlementaires, affirmant la nécessité d'efforts multidimensionnels englobant l'inclusion des femmes, la coopération transfrontalière, les pratiques durables et le renforcement des capacités. En abordant ces questions, les États membres de la SADC peuvent œuvrer collectivement pour garantir que la région adopte des solutions technologiques permettant aux parlements de la région de la SADC de mieux répondre aux besoins de la population, notamment dans un contexte de mutations sociales rapides et de bouleversements technologiques. Cette transformation contribuera à instaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants, tout en consolidant les structures de gouvernance démocratique.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous donner un bref aperçu de la manière dont le Botswana a progressé dans l'avancement du programme du Forum parlementaire de la SADC sur les résolutions suivantes :

**1. RÉSOLUTIONS SUR LE SYMPOSIUM SUR LE THÈME : « TIRER PARTI DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION POUR DES PARLEMENTS INTELLIGENTS, INCLUSIFS ET RÉACTIFS DANS LA RÉGION DE LA SADC. »**

La technologie et l'innovation peuvent jouer un rôle essentiel pour rendre les parlements plus intelligents, inclusifs et réactifs. Elles peuvent renforcer les fonctions parlementaires, améliorer le contrôle et faciliter un meilleur engagement auprès des citoyens. Le recours à la technologie et à l'innovation peut garantir une plus grande participation des groupes sous-représentés, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, à la prise de décision législative. L'utilisation de l'innovation et des plateformes numériques rend les travaux et la prise de décision parlementaires plus accessibles au public, améliorant la transparence de la gouvernance et responsabilisant les élus. Cependant, il est nécessaire d'évaluer pleinement et d'atténuer les dangers potentiels inhérents à ces technologies pour qu'elles puissent être utilisées en toute sécurité. Le Botswana a promulgué plusieurs lois et est en train d'élaborer une législation supplémentaire pour protéger les actifs essentiels, garantir la confidentialité et protéger les enfants dans l'espace numérique, y compris les considérations liées à l'intelligence artificielle (IA).

Le Botswana a promulgué sa nouvelle loi n° 18 de 2024 sur la protection des données, publiée le 29 octobre 2024 après l'approbation présidentielle. Cette loi marque une

étape importante dans la politique du Botswana en matière de confidentialité des données personnelles. Elle garantit un traitement des données personnelles avec intégrité, transparence et responsabilité. Elle répond aux défis modernes tels que les transferts transfrontaliers de données, les violations de données et la prise de décision automatisée, autant de facteurs de plus en plus importants dans le paysage numérique actuel.

Des campagnes de sensibilisation du public et de sensibilisation numérique sont menées pour aider les citoyens à utiliser les services gouvernementaux en ligne en toute sécurité, en protégeant leurs informations personnelles.

En tant que Parlement du Botswana, nous disposons d'une plateforme numérique connue sous le nom de Botswana Speaks, et grâce à cette plateforme, les citoyens sont éduqués et encouragés à communiquer avec leurs députés. Cette plateforme vise à renforcer la démocratie par la participation publique et le dialogue politique. Elle vise à renforcer le rôle représentatif des députés et à bâtir un Parlement et un gouvernement réactifs pour une meilleure prestation de services. Cette plateforme est un outil qui mobilise tous les citoyens afin d'améliorer nos systèmes de consultation traditionnels (réunions Kgotla) tout en tirant parti des nouvelles technologies. Nos bureaux de circonscription offrent des conseils sur l'utilisation responsable de la technologie et la confidentialité des données sur cette plateforme.

La plateforme, basée sur le web et dotée d'une application mobile, permet aux citoyens d'envoyer des messages directement via un système en ligne, depuis des ordinateurs, des ordinateurs portables, des tablettes et des smartphones. Les messages sont automatiquement téléchargés dans un outil de suivi et consultés régulièrement par les députés pour réponse. La plateforme assure une participation accrue des citoyens au processus démocratique, améliore la communication entre les députés et leurs électeurs et favorise l'adoption et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Botswana.

Le Botswana a lancé d'importantes initiatives pour améliorer ses infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans les zones rurales, afin de rationaliser les processus gouvernementaux et d'améliorer la prestation de services sans impliquer de longs déplacements pour les citoyens. Un élément central de ces efforts est le projet SmartBots Village Connectivity, qui vise à combler la fracture numérique en déployant des infrastructures technologiques de pointe dans tout le pays. Le programme SmartBots a permis d'installer plus de 1 100 points d'accès Wi-Fi gratuits dans des lieux publics tels que des cliniques, des écoles et des lieux de rencontre traditionnels (Dikgotla), offrant des débits internet allant jusqu'à 10 Mbit/s. Ces points d'accès sont utilisés quotidiennement par plus de 130 000 personnes, dont des étudiants et des seniors, et comptent plus de 1,6 million d'utilisateurs. Grâce aux Smartbots, nous constatons qu'en 2024, environ 2,09 millions de personnes au Botswana, soit environ 77,3 % de la population, utilisaient internet, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 42 % de 2019.

Le Botswana a mis en œuvre plusieurs politiques et initiatives visant à exploiter les avancées technologiques comme catalyseurs du commerce numérique et de l'emploi,

en mettant l'accent sur la jeunesse et l'autonomisation économique. Le Botswana a procédé à une révision complète de sa politique nationale des TIC et élaboré une stratégie de commerce électronique. Cette initiative vise à exploiter les atouts du pays et à relever les défis qui entravent l'expansion du commerce électronique, en mettant l'accent sur la création d'emplois et la diversification économique.

Conformément à la Vision 2036, le Botswana a révisé sa politique en matière de science, de technologie et d'innovation afin de souligner l'importance de ces deux éléments pour la transformation du pays en une économie industrialisée à revenu élevé. Cette politique met l'accent sur la transformation économique structurelle et les objectifs de développement durable..

Grâce à ces politiques et initiatives stratégiques, le Botswana exploite activement les avancées technologiques pour promouvoir le commerce numérique, améliorer l'emploi des jeunes et favoriser l'émancipation économique. Par exemple, grâce à l'administration en ligne, le Botswana a mis en place le Système de gestion des permis en ligne (OPMS), qui a numérisé les processus de demande et d'approbation des permis d'importation et d'exportation, améliorant ainsi l'efficacité et la transparence des opérations commerciales. Ce système a notamment été développé par de jeunes développeurs botswanais, mettant en valeur les talents locaux en matière de développement de solutions numériques.

## **2. RÉOLUTIONS SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES FINANCES ET DE L'INVESTISSEMENT**

- **Les États membres sont exhortés à créer un environnement qui facilite la valorisation des minéraux critiques afin de créer des emplois, en particulier pour les jeunes, et de créer des chaînes de valeur :** Au Botswana, les jeunes représentent une part importante de la population et sont des moteurs essentiels de la transformation économique et sociale. Le pays a obtenu de bons résultats en matière d'inclusion des jeunes. Pour exploiter leur potentiel, il est crucial de proposer des programmes de renforcement des capacités allant au-delà de l'éducation formelle. Ces initiatives visent à garantir une inclusion significative des jeunes dans la prise de décision et le développement dans des secteurs tels que l'entrepreneuriat, la technologie, l'agriculture, la gouvernance et le changement climatique. Le gouvernement a mis en œuvre plusieurs initiatives pour garantir que les jeunes ne soient pas laissés pour compte, notamment l'offre de subventions et de mentorat aux entreprises dirigées par des jeunes par l'intermédiaire du Fonds de développement de la jeunesse ; le soutien à l'accès au marché par l'intermédiaire de l'Autorité des entreprises locales (LEA) ; la formation à l'innovation et aux start-ups technologiques par l'intermédiaire du Botswana Innovation Hub et de l'Orange Botswana Digital Centre ; et enfin le renforcement des capacités de leadership par l'intermédiaire d'organisations telles que le Conseil national de la jeunesse du Botswana, le PNUD Botswana et le Conseil des organisations non gouvernementales du Botswana. Ces initiatives ont été lancées par le gouvernement en collaboration avec la société civile pour garantir que les jeunes soient non seulement intégrés localement, mais aussi intégrés aux plateformes régionales sous toutes leurs formes.

- **Les États membres sont invités à plaider en faveur d'une loi type sur les partenariats public-privé (PPP) afin de faciliter une consultation approfondie avec le secteur privé avant que les gouvernements ne s'engagent dans des contrats PPP:** Le Botswana ne dispose pas de loi spécifique sur les partenariats public-privé (PPP). Il convient toutefois de noter qu'à sa place, il existe une politique et un cadre de mise en œuvre des partenariats public-privé de 2009, qui servent de guide pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Cette politique est mise en œuvre par le ministère des Finances, en collaboration avec le département des partenariats public-privé (PPP). Ce département agit comme un organe central de coordination qui aide à déterminer si les projets doivent être financés par un partenariat ou par la dette publique.

Français Les projets notables que le pays a entrepris dans le cadre de ce modèle comprennent le projet de logement du bureau du médiateur et du tribunal foncier de 2017. De plus, en 2021, le gouvernement a promulgué la loi sur les marchés publics, qui incluait explicitement les projets PPP en stipulant les modalités de passation des marchés pour les PPP. En ce qui concerne le processus de consultation avec le secteur privé, l'existence de l'unité PPP au sein du ministère des Finances indique une approche structurée des interactions avec le secteur privé. Le Botswana a élaboré de manière proactive des politiques et des cadres régissant les PPP et travaille activement à l'élaboration d'une législation complète pour faciliter davantage la participation du secteur privé au développement des infrastructures publiques. Le Botswana a mis en œuvre un certain nombre de mécanismes et de cadres juridiques pour garantir une distinction claire entre les partenariats public-privé (PPP) et la dette publique.

Le contrôle parlementaire, quant à lui, s'exerce par un système de reporting via le budget de développement et le plan national de développement, qui sont soumis à l'examen du Parlement. De plus, des rapports d'audit du Vérificateur général sont présentés au Parlement, ce qui permet à ce dernier d'identifier les domaines nécessitant un examen plus approfondi. Enfin, les commissions parlementaires, par l'intermédiaire de la Commission des comptes publics, sont habilitées à interroger les initiatives gouvernementales, y compris les projets de PPP.

- **Sur l'appel aux États membres pour qu'ils élaborent des stratégies visant à récupérer les pertes d'emplois occasionnées par la pandémie de Covid-19 par le biais de fermetures d'industries afin de relancer et de ressusciter l'industrie et de stimuler le commerce et l'emploi;** Les stratégies du Botswana pour se remettre des pertes d'emplois liées à la COVID-19 sont multidimensionnelles et mettent l'accent sur la diversification économique, l'autonomisation des jeunes, le soutien aux petites, moyennes et microentreprises (PME) et la transformation numérique. Ces efforts visent à bâtir une économie plus inclusive, résiliente et durable tout en favorisant la création d'emplois et la croissance industrielle. Le gouvernement a mis en œuvre plusieurs stratégies pour se remettre de ces impacts, en mettant l'accent sur la revitalisation des industries, la stimulation de l'emploi et la promotion

du commerce. Il s'agit notamment du Plan de relance et de transformation économique de 2020, du soutien financier aux PME et d'un plan de relance du tourisme qui comprenait une importante promotion du tourisme national. Toutes ces mesures visent à stimuler l'économie vers la reprise et la création d'emplois, démontrant ainsi son engagement en faveur d'un retour à la normale.

- Plaidoyer pour un financement accru de la santé qui permettra d'atteindre la couverture sanitaire universelle, favorisant ainsi des résultats positifs en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs:** Le Botswana a démontré un engagement fort en faveur de l'amélioration du financement de la santé afin d'atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), ce qui a eu une incidence positive sur les résultats en matière de Santé et Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR). Le Botswana a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et a intensifié l'intégration de la SDSR dans le système de santé afin d'améliorer l'accès à un large éventail de services de qualité et centrés sur le patient. Le succès de ce programme a permis au Botswana de figurer parmi les pays les plus performants. Par exemple, pour promouvoir l'autonomisation des jeunes et l'accès aux services, le Botswana a donné la priorité à la SDSR des adolescents et des jeunes par le biais de programmes ciblés. Il convient de noter qu'entre 2018 et 2021, le FNUAP a investi plus de 1,8 million de dollars pour autonomiser les jeunes, en particulier les adolescentes, en améliorant leur accès aux services et aux informations sur la SDSR. Cet investissement a soutenu l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer le bien-être des adolescents et des jeunes, notamment le développement des compétences et le renforcement des capacités pour une prise de décision éclairée. Le Botswana a également ratifié la Déclaration d'Abuja sur la santé de 2001, consolidant ainsi sa position en matière de plaidoyer pour le budget de la santé. En outre, le Botswana a élaboré un plan visant à réduire les besoins non satisfaits en matière de planification familiale d'ici 2030. Ce plan souligne l'engagement du pays à améliorer les résultats en matière de SDSR grâce à des investissements stratégiques et à l'élaboration de politiques.
- Concernant l'harmonisation de la législation existante avec la loi type sur la gestion des finances publiques en vue de promouvoir la transparence et le partage d'informations avec l'exécutif, notamment sur la gestion de la dette :** Le Botswana a déployé des efforts pour aligner ses pratiques de gestion des finances publiques (GFP) sur les normes régionales, notamment la loi type de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), afin d'améliorer la transparence et le partage d'informations, notamment en matière de gestion de la dette. Il a obtenu de bons résultats en matière de transparence de la gestion de la dette grâce à son document budgétaire public, ses documents publics d'examen à mi-exercice et les statistiques de la dette publique publiées par le ministère des Finances. Le dialogue entre l'exécutif et le Parlement existe, l'exécutif ayant l'obligation de présenter un projet de loi d'intention d'emprunt qui doit être adopté par le Parlement. Bien que le Parlement soit responsable de l'adoption des projets de loi sur la dette, des zones

d'ombre subsistent, certains d'entre eux impliquant un partage minimal d'informations de la part de l'exécutif sur les aspects techniques de la dette contractée, ce qui engendre une incertitude au sein du pouvoir législatif en termes de passifs éventuels. Bien que le Botswana ait pris des mesures pour améliorer son cadre de GFP et l'aligner sur les normes régionales, des efforts sont en cours pour améliorer la transparence, notamment en matière de gestion de la dette et de partage d'informations, comme le souligne la loi type de la SADC sur la gestion des finances publiques.

### **3. RÉOLUTIONS SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ACTION POUR LE CLIMAT**

- Alors que nous luttons contre les défis environnementaux et les enjeux liés au changement climatique, nous devons également être en mesure de bénéficier des contributions internationales qui auront un impact sur la sécurité alimentaire. On estime actuellement que le secteur informel contribue à environ 3 % du PIB. Grâce à une transformation radicale des secteurs foncier et agricole, le Botswana entend contribuer à accroître considérablement la contribution du secteur informel. Au cours de l'exercice financier en cours (25/26), le ministère de l'Agriculture n'a reçu que 3,7 % du budget total, se classant ainsi au septième rang. Il est clair que nous devons faire davantage !
- En matière d'énergie, le Botswana réalise des progrès notables, quoique lents, dans la transformation de ses sources de production d'électricité, principalement basées sur le charbon, en énergie solaire primaire. À cet égard, la première centrale solaire photovoltaïque à grande échelle, la phase 1 du pôle solaire de Mmadinare, d'une capacité de 50 MW, est entrée en service commercial le 12 mars 2025. Le bouclage financier de la deuxième phase du projet a été réalisé le 19 décembre 2024, permettant le démarrage du projet, qui devrait fournir 50 MW supplémentaires d'énergie propre d'ici fin 2025.
- Le pays a depuis revu ses objectifs en matière d'énergies renouvelables dans le Plan intégré des ressources (PIR) afin d'accélérer l'impérative transition énergétique. Le nouvel objectif est d'atteindre une contribution de 50 % des énergies renouvelables à la production d'électricité du pays d'ici 2030. Le Botswana est l'un des pays disposant du plus fort potentiel de production d'énergie solaire, avec plus de 3 200 heures d'ensoleillement par an et une insolation moyenne de 21 mégajoules par mètre carré sur une surface plane. Cela fait du Botswana un pôle potentiel pour l'énergie propre produite par le solaire. Une étude de marché est en cours de finalisation afin d'identifier les acheteurs potentiels dans la région, ce qui nous permettra d'atteindre notre objectif de produire jusqu'à 8 gigawatts pour l'économie et les exportations du pays.

- La révision législative et l'évolution des politiques ont également marqué une période de succès pour le secteur minier du Botswana. L'adoption par le Parlement de la loi sur les mines et les minéraux, ainsi que l'introduction de la politique minière, renforcent le cadre juridique et réglementaire du secteur. Ces avancées législatives visent à favoriser un environnement plus propice à l'investissement, à assurer un développement durable, à alourdir les sanctions pour dissuader l'exploitation minière illégale et à améliorer la gouvernance des ressources minérales.
- La loi sur les explosifs de 1968 est actuellement en cours de révision afin de se concentrer sur la révision des frais, le développement de la réglementation des feux d'artifice et des pièces pyrotechniques, la lutte contre la possession illégale d'explosifs et l'introduction de réglementations sur la manipulation, le stockage, la fabrication et le transport des explosifs.
- Afin de maximiser les bénéfices nationaux du développement minier tout en offrant un environnement compétitif aux investisseurs, la politique minière vise à promouvoir une participation citoyenne significative à l'industrie minière, la diversification du secteur minier et le développement accru de la chaîne de valeur (valorisation) des minéraux non diamantifères, en particulier des métaux de base et des minéraux industriels. Pour faciliter ce processus, le ministère botswanais des Minéraux et de l'Énergie a lancé l'élaboration d'une stratégie de développement, d'exploration, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales. Cette stratégie vise à accélérer le développement des chaînes de valeur pour une dotation minérale diversifiée afin de stimuler les investissements dans des projets économiques durables tout en favorisant une participation citoyenne significative.

#### **4. RÉOLUTIONS SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA DÉMOCRATISATION, DE LA GOUVERNANCE ET DES DROITS DE L'HOMME**

- Mesures visant à améliorer la transparence et l'intégrité électorales afin de prévenir la violence post-électorale et de renforcer la confiance Le Botswana jouit d'une excellente réputation en matière de stabilité politique et d'élections pacifiques, gage de croissance économique, de paix et même de bonne gouvernance. Pour garantir la pérennité de ces principes, le Botswana a mis en place des mesures garantissant la transparence et l'équité du pays. Celles-ci comprennent, entre autres, la création d'une Commission électorale indépendante, dont les valeurs fondamentales sont la transparence, l'inclusion, la transparence et l'impartialité. La Commission est chargée d'organiser et de superviser les élections locales et nationales. Elle veille à ce que les élections se déroulent de manière efficace, correcte, libre et équitable. La Commission mène des campagnes d'éducation civique et électorale et informe les citoyens sur leurs droits et responsabilités de vote, ainsi que sur l'importance de participer aux élections et sur la manière de s'inscrire et de voter.

La loi électorale consolide les lois relatives aux élections à l'Assemblée nationale et aux conseils de district et prévoit également les conditions d'éligibilité et l'inscription des électeurs. Elle prévoit également le déroulement de ces élections et d'autres objectifs connexes (articles 3 et 4 de la loi électorale). Des forums sont également organisés, notamment à la télévision nationale, à l'approche de la date des élections. Tous les candidats sont invités à y participer et les débats sont retransmis en direct à la télévision nationale. Ces débats permettent une représentation égale des candidats et une exposition des programmes de tous les partis politiques. En 2024, le Parlement a approuvé le financement des partis politiques afin de neutraliser le champ politique. Suite aux élections générales de 2024, La Commission électorale indépendante (CEI) du Botswana a soumis son projet d'amendement à la loi électorale au ministre d'État et président pour présentation au Parlement. Cette démarche vise à améliorer continuellement les procédures électorales, en tenant compte des recommandations des parties prenantes après les élections. Dans ce même souci d'améliorer la gestion électorale, la CEI a annoncé en mai 2025 qu'elle étudiait également un projet de plan de gestion du vote anticipé, qui guiderait et perfectionnerait la mise en œuvre du vote anticipé.

- **Appel aux États membres pour réformer les systèmes électoraux et les processus politiques afin d'accroître la participation et la représentation des jeunes aux élections et à la gouvernance:** Pour promouvoir une plus grande participation et représentation des jeunes aux élections, une approche multidimensionnelle ciblant à la fois les réformes électorales et les processus politiques plus larges est essentielle. Le pays doit revoir ses lois électorales, car celles-ci ne sont pas seulement symboliques, mais influencent également les politiques des partis, les stratégies de campagne et la sélection des candidats. Le Groupe parlementaire sur les femmes continue de mobiliser les organisations de la société civile et les partis politiques, les exhortant à créer des sections jeunesse au sein des partis politiques, afin de favoriser une plus grande participation et représentation des jeunes aux élections et à la gouvernance.
- **Sur l'appel aux États membres pour qu'ils s'attaquent à la violence politique et sexiste, établissent des espaces de travail sûrs et protègent les jeunes dirigeants contre le harcèlement afin de permettre une participation significative des jeunes et de favoriser le développement du leadership ;** Le Botswana a fait des efforts pour lutter contre la violence politique et sexiste, promouvoir des espaces sûrs et protéger les jeunes dirigeants. En avril 2021, le Service de police du Botswana (BPS) a créé la Branche Genre et Protection de l'enfance (GCP) afin de garantir une réponse rapide aux violences sexistes et aux problèmes liés aux enfants. Les agents reçoivent une formation sur les violences sexistes et les droits humains pour gérer efficacement ces cas. Le Botswana a également créé la Politique nationale sur le genre et le développement, adoptée en 2015, qui vise à éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes.

Pour garantir un lieu de travail sûr, le gouvernement a notamment adopté la loi sur l'emploi, qui lutte contre la discrimination et le harcèlement sexuel au travail. Un code de bonnes pratiques sur le harcèlement sexuel fournit également des lignes directrices aux employeurs pour créer un environnement de travail exempt de harcèlement.

Il convient également de noter que le Botswana a mis en place plusieurs politiques visant à protéger les jeunes leaders et à favoriser leur participation. Parmi ces politiques figure la Politique nationale de la jeunesse du Botswana, qui vise à créer un environnement propice à leur développement en s'attaquant aux divers défis socio-économiques, culturels et sanitaires auxquels sont confrontés les jeunes de 15 à 35 ans. Cette politique met l'accent sur la promotion de la participation des jeunes aux affaires communautaires et civiques, à la politique et à la gouvernance.

## **5. RÉOLUTION SUR LES STRATÉGIES VISANT À LIMITER LA PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC), L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES DANS LES ZONES POPULAIRES ET L'ESSOR DES SYSTÈMES D'ARMES AUTONOMES**

- En 2017, le Botswana a approuvé le communiqué de la réunion régionale de Maputo sur la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées. Ce communiqué soulignait l'impact dévastateur des EWIPA et insistait sur la nécessité pour les États africains de s'efforcer d'éviter leur utilisation, de collecter des données pertinentes, de soutenir l'adoption d'une déclaration politique internationale et de promouvoir la coopération régionale sur cette question. Le Botswana continue de réitérer son engagement envers les principes énoncés dans le communiqué de Maputo, attirant l'attention sur les dommages aveugles et durables causés par les EWIPA aux civils et aux infrastructures critiques. Malgré ces engagements, en mars 2025, le Botswana n'avait pas encore approuvé la Déclaration politique sur l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées.
- L'engagement historique du pays en faveur du désarmement et de la non-prolifération, illustré par sa participation au Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba), témoigne d'une volonté générale de maîtriser les armements et de prévenir l'utilisation d'armes susceptibles de causer des dommages indiscriminés. Nous poursuivons notre engagement national sur cette question cruciale.

## **6. RÉOLUTIONS SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'ÉGALITÉ DES GENRES, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE**

- Le budget national du Botswana intègre de plus en plus de crédits tenant compte des questions de genre et des jeunes. Il oriente notamment les fonds vers des initiatives favorisant l'alphabétisation numérique, l'accès aux technologies et le développement des compétences, en particulier pour les groupes marginalisés. Le ministère des

Finances collabore avec d'autres parties prenantes pour garantir que ces secteurs ne soient pas négligés dans le budget national. Conscient de l'importance de l'inclusion numérique pour le développement économique, l'éducation et la participation sociale, le gouvernement s'efforce de lever les obstacles à l'accès à internet, notamment dans les zones rurales et mal desservies.

- Une éducation sexuelle complète est dispensée dans les écoles, ce qui contribue à réduire les risques de grossesses précoces, de mariages précoces et d'infections sexuellement transmissibles (IST). Ces programmes sensibilisent les filles à leurs droits sexuels, à la santé reproductive et à l'importance de retarder le mariage et la maternité jusqu'à ce qu'elles soient prêtes. Des programmes d'apprentissage des compétences essentielles sont intégrés aux programmes scolaires et aux actions de sensibilisation communautaire. Ces programmes mettent l'accent sur le développement personnel, les compétences en communication, la prise de décision, l'estime de soi et la culture financière, autant de moyens qui permettent aux filles de prendre des décisions éclairées pour leur avenir.
- L'indépendance économique est l'un des facteurs clés de la réduction des pressions liées aux mariages précoces. Le Botswana a mis en œuvre plusieurs programmes axés sur l'autonomisation économique des filles et des femmes, réduisant ainsi les pressions financières souvent à l'origine des mariages précoces. Les subventions gouvernementales, notamment celles de l'Agence pour le développement de l'entrepreneuriat citoyen (CEDA) et du Fonds de développement de la jeunesse (YDF), privilégient ou incluent les femmes entrepreneures. Ces fonds offrent un soutien financier et un accompagnement aux jeunes, y compris aux femmes, pour les aider à créer leur propre entreprise ou à se lancer dans des activités génératrices de revenus.
- Les filles et les femmes sont encouragées à participer au marché du travail et à assumer des rôles de leadership au sein de leurs communautés, ce qui contribue à améliorer leur statut social et économique. Le Botswana a investi dans des programmes de développement des compétences pour les jeunes filles et les femmes, notamment dans la formation technique et professionnelle. Cela inclut le soutien aux filles pour qu'elles poursuivent des carrières dans des domaines non traditionnels comme l'agriculture, la technologie et l'ingénierie, ce qui favorise l'égalité des sexes sur le marché du travail.

## **7. RÉSOLUTIONS SUR LE RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL ET DES PROGRAMMES SPÉCIAUX**

- Le gouvernement du Botswana reste déterminé à atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU) malgré les difficultés financières exacerbées par l'augmentation de la charge de morbidité, les difficultés économiques nationales et la baisse des financements des donateurs. Face à ce constat et à la hausse constante du coût de la santé, le ministère de la Santé continue d'explorer d'autres solutions pour maintenir la prestation de services de santé de qualité souhaitée par les Botswanais.

- À cette fin, le ministère a collaboré avec des partenaires de développement, le secteur privé et d'autres parties prenantes pour élaborer la stratégie de financement de la santé. Les principaux axes de cette stratégie sont l'amélioration de l'efficacité, la mobilisation de ressources supplémentaires pour la santé, notamment la création d'une assurance maladie nationale (AMN), la création de partenariats public-privé pour le financement et la prestation de services de santé, et la garantie d'un accès équitable et universel à des soins de santé de qualité pour tous les résidents du Botswana. Le projet de stratégie de financement de la santé a été élaboré et est actuellement soumis aux différentes instances d'approbation.
- Les soins de santé primaires demeurent la principale voie vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle que nous envisageons. À cette fin, le Botswana entreprend une transition : les services de soins de santé primaires seront transférés, au cours de l'exercice 2025/26, au ministère des Collectivités locales et des Affaires traditionnelles. L'élaboration de la stratégie nationale de soins de santé primaires (SSP) est en cours et devrait être achevée au cours de l'exercice 2025/26.
- Les maladies non transmissibles (MNT), notamment les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, progressent à un rythme sans précédent au Botswana et touchent tout le monde. Elles sont responsables de 46 % des décès au Botswana, soit la même proportion que les maladies transmissibles, maternelles, périnatales et nutritionnelles combinées.
- L'incidence croissante du cancer est particulièrement problématique, car de nombreuses personnes en succombent à la maladie sont relativement jeunes, laissant familles et communautés dévastées. Le ministère élabore donc un Plan national de lutte contre le cancer, aligné sur les normes internationales et le contexte local. Ce plan guidera la réponse nationale au cancer, de la prévention à la survie.
- Le Parlement du Botswana a récemment lancé le Groupe parlementaire sur la tuberculose en avril 2025. L'objectif de ce groupe est de renforcer l'engagement politique en faveur de la lutte contre la tuberculose, de mobiliser des ressources pour la lutte contre cette maladie, de renforcer les structures programmatiques et de sensibiliser le public et de réduire la stigmatisation en proposant des dépistages publics de la tuberculose et du VIH/sida. Le rôle des députés sera de sensibiliser leurs circonscriptions à la tuberculose, de mobiliser les médias, de plaider en faveur du budget et de soutenir des politiques favorables à la tuberculose dans tous les secteurs.
- Afin d'améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des populations du Botswana, le gouvernement s'engage à mettre fin aux décès maternels évitables afin d'atteindre l'Objectif de développement durable de moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030. Le gouvernement a augmenté le nombre de cliniques de santé adaptées aux jeunes de vingt-huit (28) à quarante-cinq (45) dans les huit (8) districts mettant en œuvre le programme DREAMS (Déterminé, Résilient, Autonomisé, Sans SIDA, Encadré, Sûr). L'initiative DREAMS est un programme complet, fondé sur des données probantes, conçu pour réduire les infections au VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes.

- Le Botswana a dépassé avec succès les objectifs 95-95-95 de lutte contre le VIH, atteignant 95-98-98 en 2021, selon l'Enquête d'impact du sida au Botswana (BAIS V). Le pays se concentre actuellement sur la réduction des écarts restants de l'objectif 5-2-2. Le premier « 95 » demeure le principal défi, car les personnes vivant avec le VIH non diagnostiquées restent les plus difficiles à atteindre. Ces personnes présentent souvent des comportements de recours aux soins difficiles, ce qui complique leur identification et leur prise en charge.
- La feuille de route pour la prévention du VIH sera affectée par l'arrêt du financement du gouvernement américain, car l'USAID/FHI a joué un rôle important dans les activités communautaires de prévention du VIH. Ils ont permis aux agents de santé communautaires d'effectuer des actions communautaires telles que le dépistage, le suivi des patients ayant abandonné leur traitement ARV, ainsi que le conseil et le suivi de l'observance. La plupart des programmes destinés aux populations clés ont été mis en œuvre par des ONG soutenues par l'USAID, comme Tebelopele, pour le traitement ARV, la PrEP et la PEP.
- Le Botswana s'est engagé à verser 1 million de dollars américains comme contribution du pays à l'initiative du cycle d'investissement de l'OMS visant à mobiliser des ressources pour le travail principal de l'OMS pour les 4 prochaines années (2025-2028) lors de la WHA 77 en mai 2024.

## **8. RÉSOLUTION SUR LA MOTION VISANT À RENFORCEMENT DES EFFORTS VISANT À INTÉGRER L'ÉDUCATION SEXUELLE COMPLÈTE (ESC) DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES NATIONAUX DES ÉTATS MEMBRES DE LA SADC**

- Au Botswana, l'éducation sexuelle complète a gagné en importance dans le cadre des efforts plus vastes visant à lutter contre l'épidémie de VIH/sida, les grossesses précoces et d'autres problèmes de santé sexuelle et reproductive. Le pays affiche l'un des taux de prévalence du VIH les plus élevés au monde, ce qui a incité le gouvernement à adopter une approche proactive en matière d'éducation sexuelle dans les écoles.
- Le Botswana a progressé dans l'intégration de l'éducation sexuelle complète (ESC) grâce à des initiatives telles que l'Engagement de l'Afrique australe orientale (ESA) de 2021, en se concentrant sur les contextes scolaires et extrascolaires et en renforçant les partenariats avec des organisations régionales comme l'Union africaine. Ces efforts visent à doter les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé sexuelle et reproductive. Le Botswana a également noué des partenariats avec l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la SADC afin d'influencer les politiques et la législation aux niveaux continental, régional et national.
- Les députés ont contribué aux discussions sur les stratégies et politiques nationales en matière de santé sexuelle et reproductive. Leur plaidoyer a permis de souligner la nécessité d'une approche structurée et globale de l'éducation sexuelle, axée à la fois

sur la prévention du VIH et sur les questions plus larges de santé reproductive. Certains députés ont fortement plaidé en faveur de programmes d'éducation sexuelle complète axés sur l'égalité des sexes, permettant aux jeunes, en particulier aux filles, de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des objectifs plus larges du Botswana visant à réduire les violences sexistes et à promouvoir les droits des femmes.

- Bien que les parlementaires plaident activement en faveur d'une éducation sexuelle complète, certains secteurs, notamment les groupes conservateurs, les organisations religieuses et même certains parlementaires, s'y opposent. Ils soutiennent que certains sujets, comme l'orientation sexuelle, la contraception et la prévention du VIH/sida, sont sensibles et doivent être abordés avec prudence dans les écoles. Certains parlementaires plaident pour davantage de consultations auprès des communautés, des parents et des chefs religieux afin de garantir que l'éducation sexuelle complète soit dispensée dans le respect des différences culturelles. Ce processus peut toutefois ralentir la mise en œuvre de programmes d'éducation complète.

## **9. RÉSOLUTIONS SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PARLEMENTAIRE RÉGIONAL DE SURVEILLANCE DES LOIS TYPES**

- Concernant l'appel lancé aux parlements pour qu'ils envisagent sérieusement la création de bureaux parlementaires du budget afin de les aider à atteindre l'excellence en matière de contrôle budgétaire, et pour qu'ils désignent des personnes de contact résidant dans les parlements membres, afin d'établir des liens avec les mécanismes de reporting nationaux de la SADC, de l'UA et de l'ONU, afin de garantir que le travail effectué dans les États membres soit dûment enregistré et reconnu au niveau du parlement de la SADC, le Parlement du Botswana est en train de mettre en place une nouvelle structure opérationnelle. Cette évolution tiendra compte de ces idéaux et, si possible, les intégrera pour une meilleure efficacité de la législation.